

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le 7 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Grésigny Sainte Reine, légalement convoqué le 1er juillet 2014, s'est réuni sous la Présidence de Madame REGNAULT Marie-Véronique, Maire.

Présents : CHATEAU Pascal, COLNOT Nicolas, GIFFARD Yannick, LAFFAGE Dominique, MENETRIER Alexandre, REGNAULT Marie- Véronique, RODET Michaël, SEGUIN Christophe et TETARD Frédéric.

Absents et excusés : BLANCHOT Benoit et SORDOILLET Léon.

Secrétaire de séance : CHATEAU Pascal.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 20 JUIN 2014

Le compte-rendu de la séance du 20 juin 2014 est lu et adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE - TRAVAUX VOIRIE 2014

Le maire informe l'assemblée que les travaux de voirie réalisés par l'entreprise SNEL sont terminés. Afin de mandater leur facture, il y a nécessité de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE prendre la décision modificative suivante :

Article 2152 « installations de voirie » : + 62 286 €(dépenses)

Article 1323 « subventions département » : + 12 625 €(recettes)

Article 1641 « emprunt » : 49 661 €(recettes)

CHARGE le maire de l'exécution de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- Aucune remarque particulière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h